

Délibération n° 2017-78

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION BGE PARIF POUR LA GESTION DE LA COUVEUSE D'ENTREPRISES ET AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION D'OBJECTIFS**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	60
Présents et représentés	:	72
Votants	:	72

Le mercredi 22 mars 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 16 mars 2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

**DELEGUES PRESENTS**

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2017-78
-------------------------

Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
Mme. Sylvianne	RICHARDEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

M. Guy MALHERBE donne pouvoir à Mme. Geneviève BESSE

Mme. Anne de ROCQUIGNY donne pouvoir à M. Jean-Luc VALENTIN

Mme. Françoise MARHUENDA donne pouvoir à M. Jean ROZNOWSKI

Délibération n° 2017-78
-------------------------

Mme. Michèle DESCAMPS donne pouvoir à M. Paul LORIDANT  
 M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Ouiam HAMMAN  
 Mme. Catherine DELAITRE donne pouvoir à M. Olivier THOMAS  
 M. Serge MORONVALLE donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD  
 M. Pierre OLLIER donne pouvoir à M. Nicolas SAMSOEN  
 Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE  
 Mme. Isabelle KLJAJIC donne pouvoir à M. Claude PONS  
 M. Gilles CORDIER donne pouvoir à M. Pierre COSTI  
 M. Richard TRINQUIER donne pouvoir à M. Christian LECLERC  
 Mme. Sophie DEQUEKER suppléant de M. Patrice GILBON

**DELEGUES ABSENTS**

Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson

**DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES**

**Secrétaire de séance : Monsieur Francisque Vigouroux**

Délibération n° 2017-78

**Objet : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION BGE PARIF POUR LA GESTION DE LA COUVEUSE D'ENTREPRISES ET AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION D'OBJECTIFS**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Igor TRICKOVSKI.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°718 du 02 octobre 2015 portant périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et Wissous ;

VU les statuts de l'association Boutique de Gestion et son bilan présenté pour 2016 ;

VU la demande de subvention de l'association Boutique de Gestion (BGE) PaRIF ;

CONSIDERANT le projet de convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2017 ;

CONSIDERANT que la convention concerne en 2017 le suivi de 12 porteurs de projets d'entreprise du territoire de la Communauté Paris-Saclay ;

CONSIDERANT l'intérêt que constitue la couveuse en termes d'accompagnement et de formation dans le cadre du parcours du créateur suivi par la Maison de la Création d'Entreprises ;

CONSIDERANT que les résultats obtenus en 2016 dans le cadre des conventions annuelles sont conformes aux objectifs et que les propositions pour 2017 présentent un bénéfice pour le développement économique, la politique d'insertion et d'emploi du territoire ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°2 « Développement économique, ZAE, Recherche, Innovation, Emploi, Insertion » du 8 mars 2017 ;

*APRES EN AVOIR DELIBERE ;*

*A la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. APPROUVE le projet de convention entre la communauté d'agglomération Paris-Saclay et la BGE PaRIF, relative à la Couveuse d'entreprises implantée à Courtaboeuf chez APIS DEVELOPPEMENT ;
2. AUTORISE le Président à signer ladite convention et ses avenants éventuels ;
3. ATTRIBUE une subvention de 18 000 euros à l'association BGE PaRIF ;

Délibération n° 2017-78

4. DIT que les crédits sont prévus au budget 2017.

Fait et délibéré le mercredi 22 mars 2017  
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (72 VOIX)

72 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD , Mme. Patricia VINCENT, M. Guy MALHERBE, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, Mme. Anne de ROCQUIGNY, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN , M. Jacques LEPELTIER, Mme. Florence LORTON, M. Olivier SEGBO, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER , Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICHARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE,

Délibération n° 2017-78

M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Chrystel LEBOEUF, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, Monsieur Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 20170322 - mc 120761 DE

Date AR Préfecture : 24.03.2017